

Fontenay-aux-Roses, le 27 avril 2017

Monsieur le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire

Avis IRSN/2017-00140

Objet : Demande de renouvellement d'agrément du laboratoire de biologie médicale du CEA Cadarache

Réf. Lettre ASN CODEP-DIS-2017-012480 du 27 mars 2017

Par lettre citée en référence, vous avez demandé l'avis de l'IRSN sur l'adéquation des matériels et méthodes utilisés par le laboratoire de biologie médicale du CEA Cadarache avec la surveillance individuelle de l'exposition interne des travailleurs aux rayonnements ionisants dont il a la charge.

Les matériels et méthodes inclus dans le périmètre d'accréditation en cours de validité^{1,2} et faisant l'objet d'une demande de renouvellement d'agrément concernent :

- les mesures anthroporadiométriques corps entier des radionucléides émetteurs de rayonnements γ d'énergie comprise entre 200 keV et 2 000 keV ;
- les mesures anthroporadiométriques pulmonaires des radionucléides émetteurs de rayonnements X d'énergie comprise entre 10 keV et 200 keV ;
- les mesures anthroporadiométriques de la peau des radionucléides émetteurs de rayonnements γ d'énergie comprise entre 50 keV et 2 000 keV ;
- les analyses radiotoxicologiques du tritium dans les urines ;
- les analyses radiotoxicologiques du carbone 14 dans les urines ;
- les analyses radiotoxicologiques du chlore 36 dans les urines ;
- les analyses radiotoxicologiques des émetteurs de rayonnements X et γ dans les urines
- les analyses radiotoxicologiques des uranium 234, 235 et 238 dans les urines ;
- les analyses radiotoxicologiques des plutonium 238 et 239 dans les urines ;
- les analyses radiotoxicologiques de l'américium 241 dans les urines ;
- les analyses radiotoxicologiques des uranium 234, 235 et 238 dans les selles ;
- les analyses radiotoxicologiques des plutonium 238 et 239 dans les selles ;
- les analyses radiotoxicologiques de l'américium 241 dans les selles.

Adresse Courrier
BP 17
92262 Fontenay-aux-Roses
Cedex France

Siège social
31, av. de la Division Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses
Standard +33 (0)1 58 35 88 88
RCS Nanterre 8 440 546 018

L'examen du dossier réalisé par l'IRSN montre que le laboratoire de biologie médicale du CEA Cadarache est en capacité d'assurer de manière satisfaisante la surveillance de l'exposition interne des travailleurs dont il a la charge pour les principaux radionucléides auxquels ceux-ci sont susceptibles d'être exposés. L'IRSN estime toutefois que le laboratoire présente des

¹ Attestation d'accréditation COFRAC n° 1-1429 (prise d'effet le 15/10/2014)

² Attestation d'accréditation COFRAC n° 8-2510 (prise d'effet le 01/03/2016)

lacunes importantes dans la transmission des données individuelles à SISERI, notamment un non-respect du format des données à transmettre ainsi que des délais de transmission anormalement longs.

L'IRSN recommande donc que la procédure de transmission de ces données à SISERI soit revue pour pallier au plus vite ces difficultés.

Pour le Directeur général et par délégation,

Alain RANNOU

Adjoint à la Directrice de la protection de l'Homme